

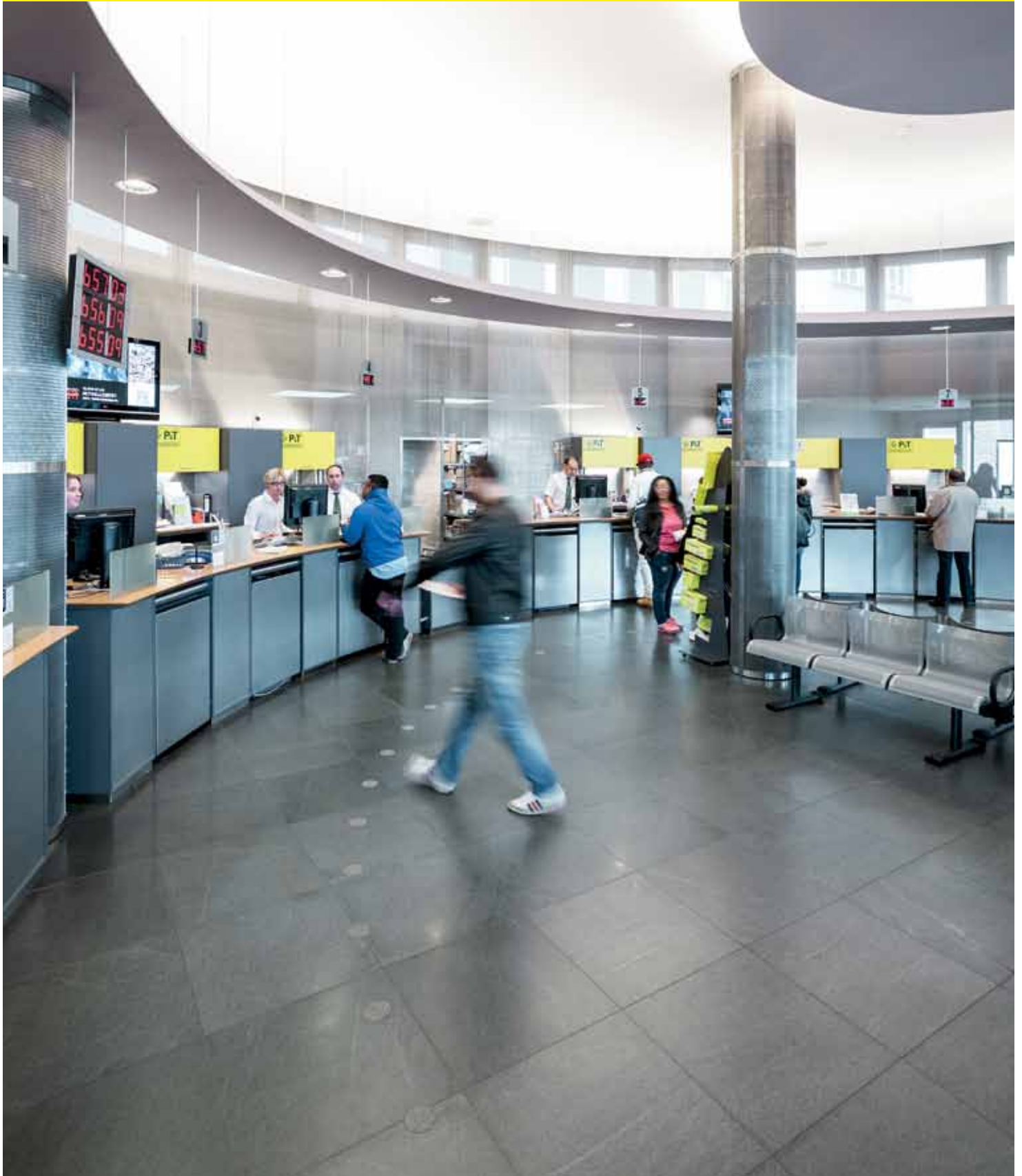
Rapport annuel 2012



Partout. Avec vous.



Sommaire



Message du président du Conseil d'Administration	4
Les organes de l'Entreprise	6
Profil de l'Entreprise	8
Le rapport du Comité de Direction	16
Chiffres clés	18
Indicateurs de la qualité de service	20
Comptes annuels consolidés 2012	24

Message du président du Conseil d'Administration





Dans un environnement économique et concurrentiel difficile, l'Entreprise des P&T a réussi, en 2012, à réaliser des résultats financiers certes en recul, mais toujours fort solides.

Nos investissements, notamment dans les réseaux du futur que sont la fibre optique et la 4G, ont atteint l'an dernier, avec plus de 200 millions d'euros, un niveau exceptionnel. L'Entreprise continue ainsi à participer activement au développement économique du pays ainsi qu'à son positionnement international.

Acteur incontournable dans leurs métiers, l'Entreprise et les filiales réunies au sein du Groupe ont maintenu, voire même amélioré leurs positions sur leurs différents marchés.

Nous n'avons cependant pas le droit de nous reposer sur nos lauriers. Dans tous nos métiers, nous devons développer notre créativité commerciale, moderniser nos infrastructures et adapter nos modèles d'affaires et d'organisation. Aussi, le Conseil d'Administration a-t-il approuvé le 17 avril 2013 notre feuille de route stratégique pour les années à venir.

Reposant sur une vision, des missions, des ambitions et des valeurs claires et fortes, ce projet contribuera, je n'en doute pas, à dynamiser le Groupe en interne et à nous mettre en position de répondre encore mieux aux attentes de nos clients.

Forts de notre histoire et de nos atouts, nous voici ainsi bien lancés pour déployer une stratégie de croissance qui assurera notre avenir.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à remercier nos près de 4 000 collaboratrices et collaborateurs de leur savoir-faire et de leur engagement continu. Tous ensemble, nous réussirons à relever les défis à venir.

Serge ALLEGREZZA

Président du Conseil d'Administration



Les organes de l'Entreprise

Le Conseil d'Administration (à la date du 01/01/2013)

Le mandat du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Gaston Reinesch est venu à expiration au 31 décembre 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Conseil d'Administration est présidé par M. Serge Allegrezza. Par ailleurs et depuis la même date, le Conseil d'Administration compte trois nouveaux membres dans ses rangs, à savoir MM. Jean-Paul Senninger, Jean-Luc Kamphaus et Claude Ruckert. Le Conseil d'Administration se compose comme suit :

Président	Serge ALLEGREZZA	Représentant de l'État
Vice-président	Georges HEINRICH	Représentant de l'État
Administrateurs	Pierre AHLBORN	Représentant du secteur privé
	Michel BRACHMOND	Représentant du secteur privé
	Edouard FELIX	Représentant du personnel
	Romain FOUARGE	Représentant de l'État
	Gilbert GOERGEN	Représentant du personnel
	Jean-Marie HEYDER	Représentant du personnel
	Jean-Luc KAMPHAUS	Représentant de l'État
	Eugène KIRSCH	Représentant du personnel
	Axel LUDWIG	Représentant du personnel
	Anne-Catherine RIES	Représentante de l'État
	Marie-Josée RIES	Représentante de l'État
	Claude RUCKERT	Représentant du personnel
	Jean-Paul SENNINGER	Représentant de l'État
	Jean-Paul ZENS	Représentant de l'État



Le Conseil d'Administration

De gauche à droite : Guy Modert, secrétaire ; Jean-Paul Senninger ; Jean-Luc Kamphaus ; Michel Brachmond ; Georges Heinrich ; Anne-Catherine Ries ; Gilbert Goergen ; Serge Allegrezza ; Jean-Marie Heyder ; Romain Fouarge ; Axel Ludwig ; Marie-Josée Ries ; Eugène Kirsch ; Edouard Felix ; Claude Ruckert ; Jean-Paul Zens. Absent lors de la prise de vue : Pierre Ahlbörn.

Le Comité de Direction (à la date du 31/12/2012)

Le 1^{er} mai 2012, M. Claude Strasser a succédé à M. Marcel Gross en tant que Directeur Général.
Le Comité de Direction se compose comme suit :

Président	Claude STRASSER	Directeur Général
Membres	Jos GLOD	Directeur Général adjoint
	Jean-Marie SPAUS	Directeur Général adjoint
	Paul PECKELS	Directeur
	Marc ROSENFELD	Directeur



De gauche à droite : Jos Glod, Jean-Marie Spaus, Claude Strasser, Paul Peckels et Marc Rosenfeld.

Profil de l'Entreprise



Créée en 1842 sous forme d'administration, l'Entreprise des Postes et Télécommunications est, depuis 1992, une entreprise publique dont l'actionnaire unique est l'État luxembourgeois. Premier opérateur de services postaux et de télécommunications du pays, l'Entreprise propose également des services financiers et philatéliques.

Y compris les filiales de l'Entreprise, le Groupe compte quelque 3.900 collaborateurs et est le 5^e employeur du pays.

2.267 coureurs à l'arrivée en 2012 : un nouveau record de participation pour le Postlaf, une des courses sur route les plus populaires au Luxembourg.



Offrir à ses clients des produits de qualité, innovants et à des prix compétitifs résume, en quelques mots, la philosophie que l'Entreprise s'attache à traduire dans sa réalité quotidienne.

La prestation du service universel à l'ensemble de la population va de pair avec la mise à disposition aux entreprises de technologies de communication de pointe. Au cours des dernières années et malgré la crise, l'Entreprise a continué à investir à un haut niveau afin de moderniser ses infrastructures et de permettre au Luxembourg d'accéder à l'ère de la fibre optique. L'Entreprise participe ainsi activement au développement de l'économie nationale, en renforçant l'attractivité du Luxembourg auprès des entreprises actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, de l'e-commerce et du multimédia.

Outre ses services centraux, l'Entreprise compte trois divisions qui correspondent à ses principaux secteurs d'activités ainsi que l'Office des Timbres pour le métier de la philatélie.

Les services postaux acheminent le courrier, les colis et les envois express. Ils gèrent également un important réseau d'une centaine de points de vente et distribuent les quotidiens luxembourgeois dans tout le pays avant 6h30. Les services postaux proposent également des services en ligne « e-services » comme les timbres en ligne, les services de garde et de réexpédition de courrier ainsi qu'un eShop, conçus pour faciliter l'accès des clients.

Le service Pack Up 24/24, introduit en 2011, qui permet de retirer un colis 7 jours par semaine, 24h/24, rencontre un franc succès. Le réseau de distribution a été étendu en 2012 de 2 à 12 points de retrait et de nouveaux points seront ajoutés au cours de 2013, afin d'assurer une couverture optimale du pays. Autre nouveauté : le service Pack Up Import qui consiste à disposer d'une adresse à l'étranger pour commander sur Internet lorsque la livraison n'est pas possible au Luxembourg. L'Entreprise se charge ensuite de livrer le colis au point Pack Up indiqué par le client.



Développés récemment à l'attention des clients professionnels, des services de marketing direct labellisés « PostMarketing » permettent aux entreprises de profiter de solutions pratiques de publipostage.

Les services de télécommunications s'étendent de l'Internet à la télévision, en passant par la téléphonie fixe et mobile ainsi que de nombreux services sur mesure conçus pour les entreprises. Propriétaire de ses infrastructures fixes et mobiles, l'Entreprise offre des solutions de connectivité sécurisées et à très haut débit ainsi que des services vocaux et de gestion de données aux particuliers et aux clients professionnels.

La qualité et la sécurité du réseau sont une priorité pour l'Entreprise qui veille à assurer la redondance des infrastructures. **TERALINK**, le réseau international à très haut débit dispose de 16 points de présence (PoP) dans 6 pays européens. Complémentaires, les Data Centres de l'Entreprise, gérés par sa filiale ebrc, accueillent tout ou partie des activités d'entreprises du secteur des TIC souhaitant s'établir au Luxembourg.

En octobre 2012, l'Entreprise et ebrc ont inauguré le **5^e Data Centre à Betzdorf**, situé à proximité du site de SES. Pouvant accueillir des équipements IT sur une surface de 5.000 m², le bâtiment a été conçu dans le respect de l'environnement.



L'Entreprise est l'acteur de référence de l'Internet haut débit au Grand-Duché. Les efforts déjà fournis par l'Entreprise ont permis au Luxembourg d'atteindre un des taux de pénétration les plus élevés en Europe pour ce qui concerne la large bande. La quasi-totalité des zones d'activités commerciales du pays sont reliées par des réseaux de fibres optiques.

En 2012, l'Entreprise a raccordé **plus de 10.000 bâtiments résidentiels à la fibre optique** permettant à terme à la population dans son ensemble de bénéficier de services de connectivité à très haut débit et performants pouvant atteindre 1 Gbit/s.



Dans le domaine des services financiers postaux, l'Entreprise propose des services de comptes courants, transferts d'argent et cartes bancaires, notamment VISA. Le compte CCP (Compte Chèque Postal) est le compte courant le moins cher au Luxembourg dont quasi la moitié est géré par les clients via la plateforme e-banking CCP Connect. L'Entreprise est associée à Western Union pour les transferts internationaux d'argent et à LuxTrust pour l'authentification sécurisée de ses clients.



Le Grand-Duc Henri et la Grande Duchesse Maria Teresa ont été accueillis par Claude Strasser, Directeur Général, sur le stand de l'Entreprise à la Foire de Printemps à l'occasion de l'inauguration, en présence de nombreuses personnalités du monde politique, économique et social.



En septembre 2012, l'Office des Timbres et la FSPL (Fédération des cercles philatélistes) ont organisé l'exposition philatélique « Trésors de la Philatélie » à LuxExpo afin de commémorer le 160^e anniversaire de la première émission d'un timbre-poste luxembourgeois. À côté d'une centaine de collections documentant la variété des sujets traités par les philatélistes luxembourgeois, une exposition spéciale a permis aux visiteurs de découvrir le premier timbre jamais émis, le Penny Black, et le très fameux Blue Mauritius de la collection privée de la Reine Elisabeth II d'Angleterre.





L'autre grand moment de l'année philatélique fut sans doute l'émission d'un bloc de timbres et d'une pochette sophistiquée « Mariage princier » à l'occasion du mariage de S.A.R. le Prince Guillaume, Grand-Duc Héritier de Luxembourg, et de la Comtesse Stéphanie de Lannoy.

En 2012, l'Entreprise a obtenu à nouveau plusieurs prix :



- La médaille de bronze du CELTIC AWARD 2012 pour le projet de recherche européen « HNPS » (Heterogeneous Network for Public Safety)



**BEST DIRECT
MARKETING OPERATOR**

- Pour la deuxième année consécutive, le « Best Direct Marketing Operator » au Gala Marketers pour son service PostMarketing



**TELECOM & INTERNET INNOVATOR
OF THE YEAR**

- Pour la sixième fois consécutive le « Best Telecom & Internet Innovator of the Year » lors des ICT Awards 2012

Le Groupe

Le Groupe compte actuellement 17 sociétés dont les services sont complémentaires à ceux de l'Entreprise ou qui apportent une valeur ajoutée supplémentaire. Dans l'esprit de sa stratégie visant une plus forte intégration des services offerts par la maison mère et ses filiales, l'Entreprise a augmenté en 2012 ses participations dans Editus, Victor Buck Services (VBS) et Netcore.



Principaux événements des filiales du Groupe en 2012

- Michel Greco fête ses 25 ans d'existence.
- Le logiciel Novento de P&T Consulting est sélectionné pour la présidence du Conseil de l'Union européenne par Chypre (février 2012).
- Learch, spécialisé dans l'archivage numérique, est récompensé d'un « E-DOC Awards » lors d'une cérémonie à Paris (mars 2012).

- Learch et Qweeby, opérateur de dématérialisation fiscale de factures clients, signent un partenariat pour élargir l'offre de Qweeby d'archivage probatoire des documents (avril 2012).
- Edith Magyarics est nommée Directrice Générale de Victor Buck Services (mai 2012).
- Learch est récompensé du trophée « EuroCloud Luxembourg Best Cloud Service Product » pour sa solution « e-Archiving as a Service » à l'occasion du gala Golden-i (mai 2012).
- ebrc remporte le prix « European Award for Cloud Services » à Londres (juin 2012).
- Editus distribue les annuaires téléphoniques 2013 (septembre 2012).
- L'Entreprise et Netcore signent la « Charte de la diversité Lëtzebuerg » qui entend promouvoir la diversité, la non-discrimination et l'égalité des chances au sein des entreprises (août 2012).
- L'Entreprise et ebrc inaugurent leur 5^e Data Centre à Betzdorf (octobre 2012).
- L'Entreprise lance le Media Cloud permettant de stocker et de diffuser tout contenu multimédia sur tous types d'écrans : TV, smartphones, tablettes et ordinateurs (octobre 2012).
- L'Entreprise et Microsoft Luxembourg allient leurs expertise et savoir-faire pour mettre à disposition des clients le CIE, « Customer Immersion Experience » de Microsoft situé dans le bâtiment de l'Entreprise à Luxembourg-Cloche d'Or (novembre 2012).
- ebrc décroche les prix « Managed Services Project of the Year » et « Outstanding Contribution to Luxembourg ICT » lors des ICT Awards 2012 (décembre 2012).

Courrier express et logistique



1, rue Julien Vesque - L-2628 Luxembourg
Téléphone : 48 73 13 1 - Fax : 48 73 13 26
www.greco.lu



Z.A.E. Krackelshaff - L-3290 Bettembourg
Téléphone : 35 73 95 1 - Fax : 35 73 95 625
www.tnt.lu

Gestion documentaire



victor buck services
shaping information

13-15, Parc d'Activités Capellen - L-8308 Capellen
Téléphone : 49 98 66 1 - Fax : 49 98 66 400
info@victorbuckservices.com - www.victorbuckservices.com

Télécom



LUXGSM

1, rue Emile Bian - L-2996 Luxembourg
Téléphone : 2462 1 - Fax : 27 92 8000
www.luxgsm.lu

Corporate services et conseil



5, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg
Téléphone : 2606 1 - Fax : 2606 2090
www.ebrc.lu



13, rue Robert Stümper - L-2557 Luxembourg
Téléphone : 40 26 26 1 - Fax : 40 24 34
www.pt-consulting.eu



49, rue de Baerendall - L-8201 Mamer
Téléphone : 31 33 80 1 - Fax : 31 33 89
www.netcore.lu



4, rue d'Arlon - L-8399 Windhof (Koerich)
Téléphone : 26 30 81 - Fax : 26 30 81 81
www.learch.eu



2b, Ennert dem Bierg - L-5244 Sandweiler
Téléphone : 26 89 31 1
www.regify.com

Direct mail et annuaires



208, rue de Noertzange - L-3670 Kayl
Téléphone : 49 60 51 1 - Fax : 49 60 56
www.editusluxembourg.lu

Infomail S.A.

8A, avenue Monterey - B.P. 909 - L-2019 Luxembourg
Téléphone : 4765 4565 - Fax : 46 57 23
www.infomail.lu

Multimédia et Internet



4-8, rue de l'Acierie - L-1112 Luxembourg
Téléphone : 49 94 66 888 - Fax : 49 94 66 240
www.eltrona.lu



Z.I. Weiergewan - 6, rue Goell - L-5326 Contern
Téléphone : 42 44 11 1 - Fax : 42 44 11 44
www.vo.lu



11, avenue Guillaume - L-1651 Luxembourg
Téléphone : 26 63 26
www.hotcity.lu

Autres activités

P&T Capital

8A, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg

P&T Immobilière S.à r.l.

8A, avenue Monterey - L-2163 Luxembourg

P&T Ré S.A.

74, rue de Merl - L-2146 Luxembourg

Le rapport du Comité de Direction



Résultats financiers

Des résultats toujours solides dans un environnement conjoncturel et concurrentiel difficile

Après une année record en 2011, l'Entreprise des P&T (EPT) et ses filiales réunies au sein du groupe EPT ont réussi, en 2012, dans un environnement conjoncturel et concurrentiel difficile, à maintenir le cap et à dégager des résultats financiers certes en recul mais toujours solides.

Face aux nouveaux médias électroniques, le métier postal est caractérisé par la poursuite de la réduction structurelle des volumes de courrier qui affecte tous les opérateurs postaux. Supportés par l'essor de l'e-commerce et du marketing direct (publicité adressée et non-adressée), les colis maintiennent leur dynamique de croissance dans un contexte à forte concurrence.

Pour les services financiers, les revenus dégagés des placements des avoirs des clients reculent en raison du niveau historiquement bas des intérêts.

Quant aux télécommunications, la tendance est à la convergence croissante des services fixes et mobiles. Celle-ci a amené l'EPT à transférer au 1^{er} janvier 2012 le fonds de commerce de ses services de télécommunications fixes à sa filiale LUXGSM pour y regrouper la commercialisation de tous ses services de télécommunications.

Ce transfert, de même que la baisse des prix de gros et de « roaming », ont réduit le montant net du chiffre d'affaires de l'EPT de près de 12% alors que le Groupe EPT voit son chiffre d'affaires augmenter de 2,10% grâce à un chiffre d'affaires en forte hausse (+102,33%) des filiales liée essentiellement au transfert précité des services de télécommunications fixes de l'EPT vers LUXGSM. Parmi toutes les filiales, ebrc a enregistré la plus forte croissance en 2012. Le chiffre d'affaires de LUXGSM pour la seule activité mobile enregistre également une belle augmentation.

Le périmètre de consolidation a été marqué en 2012 par plusieurs modifications au niveau des participations dans différentes filiales. Le 1^{er} octobre 2012, l'EPT a pris une participation supplémentaire de 38,92% dans la société Editus Luxembourg S.A pour en détenir 89,92%. L'EPT a également augmenté sa participation de 25% chez Netcore PSF S.A. dont elle détient l'entièreté du capital depuis le 1^{er} décembre 2012. Au 1^{er} octobre 2012, une acquisition supplémentaire de 41% de la filiale Victor Buck Services fait de l'EPT l'actionnaire majoritaire à hauteur de 90%. La filiale P&T Consulting Luxembourg a repris l'activité de P&T Consulting France S.A.S.

Pour ce qui concerne les éléments d'exploitation, le Groupe EPT a enregistré une hausse importante de sa masse salariale ainsi qu'une hausse considérable des amortissements suite à des projets d'investissements d'envergure au niveau des infrastructures du très haut débit fixe et mobile, des installations Data Centre et d'autres technologies de l'information et des communications, ainsi qu'à l'extension et à la modernisation de son parc immobilier.

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe EPT a employé 3.923 personnes (+6,7%).

Le résultat d'exploitation du Groupe EPT atteint 62,32 MEUR, (-21,49%) avec un bénéfice net (part du Groupe) en baisse de 47%, liée principalement à la réduction des produits exceptionnels particulièrement élevés en 2011. Cette diminution est surtout due à la réduction du produit exceptionnel particulièrement élevé en 2011 suite à la reprise d'importantes provisions fiscales pour les années 2008-2010 dans le contexte de l'approbation par l'État de l'allégement fiscal se rapportant aux missions spéciales dans l'intérêt de l'État sur cette période.

Acteur essentiel dans l'économie du pays, le Groupe EPT est en bonne situation financière pour réaliser au cours des années à venir les projets qui lui tiennent à cœur.

Le Comité de Direction

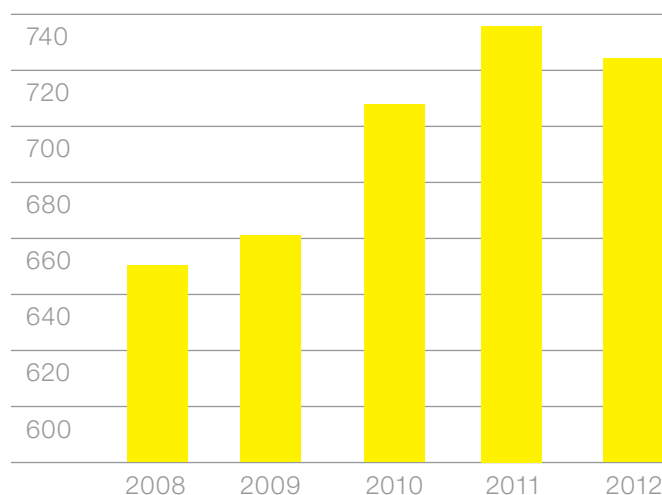
Chiffres clés



Total produits

(en millions €)

2008	652,14
2009	661,61
2010	707,70
2011	736,94
2012	725,29

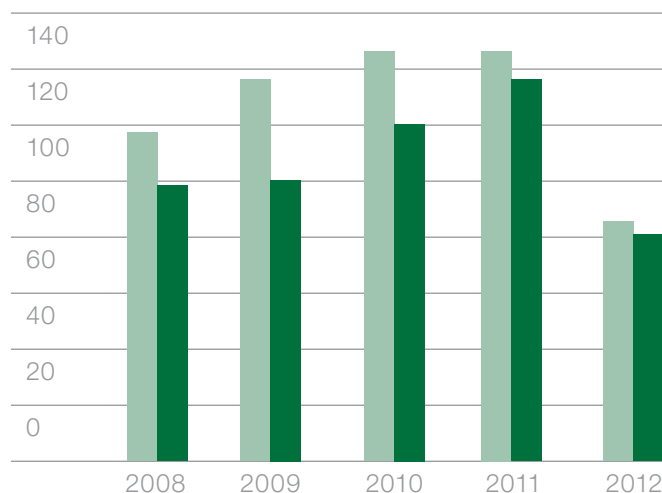
**Résultat**

(en millions €)

avant impôts

après impôts

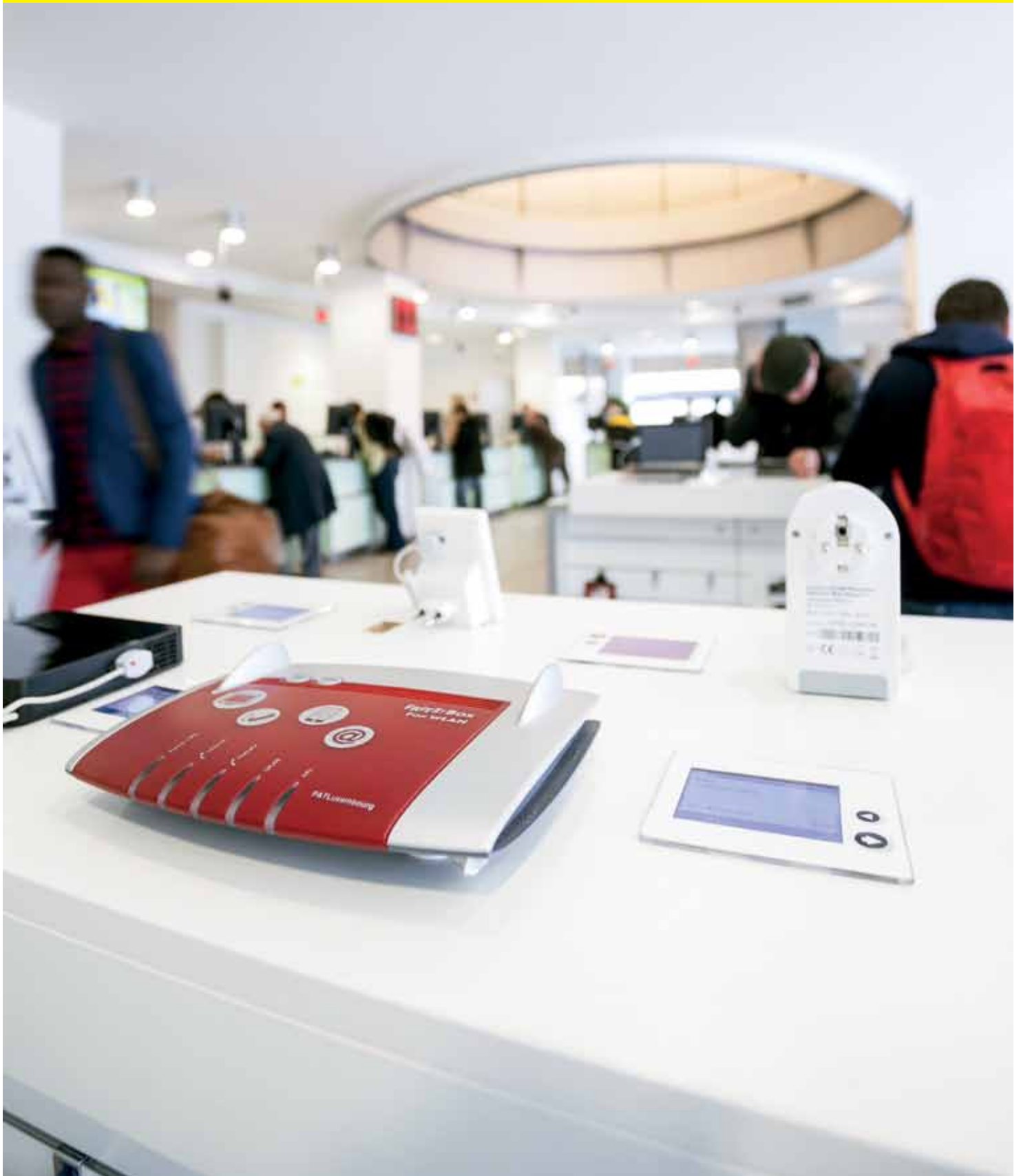
2008	99,60	77,70
2009	115,74	80,11
2010	126,85	99,21
2011	126,12	115,85
2012	69,34	61,40



Comptes annuels consolidés du Groupe EPT (2008-2012)

CHIFFRES CLÉS / EN MILLIONS D'EUROS	2008	2009	2010	2011	2012	VARIATION 2012/2011
Chiffre d'affaires	618,24	618,49	633,35	664,18	678,15	2,10%
Autres produits	33,90	43,12	74,35	72,76	47,14	-35,21%
Total produits	652,14	661,61	707,70	736,94	725,29	-1,58%
Résultat d'exploitation (EBIT)	90,80	86,04	66,63	79,37	62,32	-21,48%
Résultat avant impôts	99,60	115,74	126,85	126,12	69,34	-45,02%
Résultat après impôts - Part du Groupe	77,70	80,11	99,21	115,85	61,40	-47,00%
Somme bilantaire	3.125,23	3.016,82	3.028,11	3.200,69	3.427,99	7,10%
Investissements en immobilisations incorporelles, corporelles et financières	107,84	176,66	132,13	159,28	158,66	-0,39%
Personnel : nbre moyen d'agents	3.457	3.544	3.622	3.676	3.923	6,72%

Indicateurs de la qualité de service



Services des télécommunications

Réseau fixe

Raccordements

Installations de raccordements	Critères qualité	2009	2010	2011	2012
% moyen d'installation	>_ 90% en 21 jours ouvrables				
Analogique		98,24	97,76	97,71	97,00
ISDN		99,80	98,49	96,29	93,37
Délai moyen d'installation	< 21 jours				
Analogique		9,35	8,94	9,38	10,33
ISDN		8,67	8,30	9,15	10,58
Rendez-vous manqués par le prestataire	Critères qualité				
% moyen de rendez-vous manqués	< 5%	3,21	3,02	3,22	2,71

Dérangements

Levée de dérangements	Critères qualité	2009	2010	2011	2012
% moyen de levée de dérangement	>_ 95% en 16 hrs ouvrables				
Analogique		95,91	93,50	96,18	91,86
ISDN		97,54	95,95	97,33	94,30
Plaintes pour dérangements	Critères qualité				
% moyen de plaintes	< 40%				
Analogique		2,83	2,80	2,81	2,79
ISDN		3,51	3,37	2,97	2,82
Appels non réalisés (national)	Critères qualité				
% moyen d'appels non réalisés	< 1%	0,66	0,67	1,25	0,97

Services des télécommunications

Réseau fixe

Divers

Service assistance téléphonique	Critères qualité	2009	2010	2011	2012
Délai moyen de réponse	< 15 secondes				
Renseignement		12 sec	10 sec	11 sec	12 sec
Assistance Technique		34 sec	61 sec	101 sec	69 sec

Durée moyenne d'établissement de communication	Critères qualité				
Délai moyen					
National*	< 0,5 sec	0,93 sec	0,95 sec	1,06 sec	1,00 sec
Intra-communautaire	< 2,2 sec	2,46 sec	2,49 sec	2,54 sec	2,54 sec
Extra-communautaire	< 2,5 sec	3,18 sec	2,76 sec	2,91 sec	2,74 sec

* Communications établies via les opérateurs alternatifs incluses (CPS, CSC)

Postes téléphoniques publics payants	Critères qualité				
Densité pour 1 000 habitants	> 1%	0,80	0,78	0,76	0,74
Disponibilité de fonctionnement	95% en bon état	99,97	99,99	99,95	99,98

Services des télécommunications

Réseau mobile

Blocage des appels**	Critères qualité	2009	2010	2011	2012
% moyen annuel	< 4%	1,50	1,12	0,90	0,95

** Non-aboutissement des appels

Coupure des appels	Critères qualité				
% moyen annuel	< 2%	0,73	0,92	0,86	1,09

Les critères de qualité et leur niveau respectif minimal à satisfaire ont été définis dans le règlement grand-ducal du 28 mai 1998 sur le service universel des télécommunications. Depuis cette date, l'évolution et la complexité des technologies dans les réseaux et services de communications électroniques exigent la révision du niveau d'exigence de ces critères et au besoin la définition de critères de qualité adaptés à la situation.

Services postaux Poste aux lettres

Réclamations 2012 Régime national

Envois ordinaires et envois avec service spécial	Total	Fondées	Non fondées
Total régime national	611	48	563

Régime international

Envois ordinaires et envois avec service spécial			
Total envois ordinaires	42	42	0
Total envois avec service spécial	1.087	264	823
Total régime international	1.129	306	823
Total poste aux lettres	1.740	354	1.386

(sur un total de 169,16 millions d'envois traités en 2011, les 241 réclamations fondées représentent un taux de 0,00014%)

Services postaux Colis postaux

Réclamations 2012 Régime national

Envois ordinaires et envois avec service spécial	Total	Fondées	Non fondées
Total régime national	8	8	0

Régime international

Envois ordinaires et envois avec service spécial			
Total envois ordinaires	663	492	171
Total envois avec service spécial	17	11	6
Total régime international	680	503	177
Total poste aux colis	688	511	177

(sur un total de 1.113.829 colis traités en 2011, les 848 réclamations fondées représentent un taux de 0,076%)

Comptes annuels consolidés 2012



Comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2012

Rapport du Réviseur d'entreprises agréé

**À la Chambre des Députés, au Gouvernement
et au Conseil d'Administration de l'Entreprise
des Postes et Télécommunications
8A, Avenue Monterrey
L-2020 Luxembourg**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2012 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels consolidés, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Entreprise des Postes et Télécommunications au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg.

Luxembourg, le 24 avril 2013

ERNST & YOUNG

Société Anonyme
Cabinet de révision agréé

Jeannot WEYER

BILAN CONSOLIDÉ au 31 décembre 2012

ACTIF	Note(s)	31/12/2012 (EUR)	31/12/2011 (EUR)
C. ACTIF IMMOBILISÉ		913.191.218,72	864.396.709,52
I. Immobilisations incorporelles	II.7, IV	27.629.893,52	20.493.577,38
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires, s'ils ont été		13.643.569,03	13.513.658,25
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3		13.643.569,03	13.513.658,25
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		42.366,63	49.578,73
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		13.943.957,86	6.930.340,40
II. Immobilisations corporelles	II.8, V	865.066.536,41	819.568.444,34
1. Terrains et constructions		445.597.752,56	417.843.102,67
2. Installations techniques et machines		322.248.446,94	293.857.362,61
3. Autres installations, outillage et mobilier		17.565.144,53	16.493.996,20
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		79.655.192,38	91.373.982,86
III. Immobilisations financières	II.9, VI	14.190.549,78	18.065.869,83
1. Parts dans des entreprises liées		583.000,50	0,00
3. Participations (dont mises en équivalence)		11.605.115,25	16.798.169,20
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		300.000,00	0,00
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		1.669.451,01	1.235.440,02
6. Prêts et créances immobilisées		32.983,02	32.260,61
IV. Patrimoine culturel	II.10	6.304.239,01	6.268.817,97
D. ACTIF CIRCULANT		2.464.950.974,06	2.300.169.738,64
I. Stocks	II.11, VII	28.004.896,26	22.592.187,27
1. Matières premières et consommables		17.297.663,46	15.115.818,98
2. Produits en cours de fabrication		1.824.117,50	0,00
3. Produits finis et marchandises		8.822.648,82	7.137.936,60
4. Acomptes versés		60.466,48	338.431,69
II. Créances	II.12, VIII	960.809.847,23	818.899.178,78
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		159.738.000,95	119.913.657,99
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		159.738.000,95	119.913.657,99
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		105.530,44	1.716.491,13
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		105.530,44	1.716.491,13
4. Autres créances		45.728.235,58	59.518.550,27
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		45.728.235,58	59.518.550,27
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'État		755.238.080,26	637.750.479,39
III. Valeurs mobilières	II.13, IX	615.401.366,46	416.330.739,06
3. Autres valeurs mobilières		615.401.366,46	416.330.739,06
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	X	860.734.864,11	1.042.347.633,53
E. COMPTES DE RÉGULARISATION	XVII	49.847.752,89	36.120.020,37
TOTAL DE L'ACTIF		3.427.989.945,67	3.200.686.468,53

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels

BILAN CONSOLIDÉ au 31 décembre 2012

PASSIF	Note(s)	31/12/2012 (EUR)	31/12/2011 (EUR)
A. CAPITAUX PROPRES		1.423.123.442,22	1.435.874.963,03
I. Capital souscrit	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves consolidées	XII	693.757.358,82	652.143.654,93
VI. Résultat de l'exercice - part du Groupe -		61.396.023,76	115.851.141,53
VIII. Subventions d'investissement en capital		89.893,07	0,00
IX. Plus-values immunisées	II. 14, XIII	36.031.559,16	36.031.559,16
A. Bis INTERETS MINORITAIRES		3.986.673,10	5.860.003,40
C. PROVISIONS	II.16	44.360.052,49	35.206.127,63
1. Provisions pour pensions et obligations similaires		8.000,00	0,00
3. Autres provisions	XIV	44.352.052,49	35.206.127,63
D. DETTES NON SUBORDONNEES	II.17, XV	1.935.151.245,49	1.702.449.360,67
2. Dettes envers des établissements de crédit		1.468.218,46	327.870,17
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		616.342,45	327.870,17
b. dont la durée résiduelle est supérieure à un an		851.876,01	0,00
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte		20.404,15	512.809,79
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		20.404,15	512.809,79
4. Dettes sur achats et prestations de services		125.606.804,03	110.647.414,20
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		125.606.804,03	110.647.414,20
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		158.549,45	1.776.945,10
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		158.549,45	1.776.945,10
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		18.176.789,51	21.346.290,09
a) Dettes fiscales	XV	13.015.853,64	16.346.292,99
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		5.160.935,87	4.999.997,10
9. Autres dettes		11.917.348,24	11.355.315,35
a. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		11.917.348,24	11.355.315,35
10. Dettes en CCP		1.777.803.131,65	1.556.482.715,97
E. COMPTES DE RÉGULARISATION	XVII	21.368.532,37	21.296.013,80
TOTAL PASSIF		3.427.989.945,67	3.200.686.468,53

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ au 31 décembre 2012

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Note(s)	2012 (EUR)	2011 (EUR)
A. CHARGES			
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		159.457.807,36	187.594.491,98
2. Autres charges externes		111.334.084,97	68.735.035,96
3. Frais de personnel	XVI	251.496.116,07	233.315.244,86
a) Salaires et traitements		222.933.780,33	206.540.225,60
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		28.200.784,88	26.555.159,97
c) Pensions complémentaires		361.550,86	219.859,29
4. Corrections de valeur		97.678.540,76	96.969.936,34
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		96.596.503,36	94.043.237,24
b) sur éléments d'actif circulant		1.082.037,40	2.926.699,10
5. Autres charges d'exploitation		21.625.573,91	20.245.590,82
6. Corrections de valeurs et ajustements de juste valeur sur immobilisations financières		344.525,01	671.999,99
7. Corrections de valeurs et ajustements de juste valeur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cession des valeurs mobilières.		0,00	1.244.227,72
8. Intérêts et autres charges financières		116.305,34	40.225,34
b) autres intérêts et charges		116.305,34	40.225,34
9. Charges exceptionnelles	XX	13.893.029,29	1.998.080,75
10. Impôts sur le résultat	XVIII	5.608.613,31	8.116.444,74
11. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		201.468,53	111.992,75
12. Profit de l'exercice		63.531.721,00	117.892.670,82
a) Part du groupe	II.3	61.396.023,76	115.851.141,53
b) Part des tiers	II.3	2.135.697,24	2.041.529,29
TOTAL DES CHARGES		725.287.785,55	736.935.942,07
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	XXI	678.149.680,12	664.177.809,92
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commande en cours		1.432.049,40	0,00
3. Production immobilisée		16.781.839,64	16.122.047,21
5. Autres produits d'exploitation		7.543.959,46	5.932.797,90
6. Produits des immobilisations financières		2.402.366,05	2.159.024,44
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant		8.609.833,34	5.120.917,95
8. Autres intérêts et autres produits financiers		4.602.554,11	9.243.483,66
b) autres intérêts et produits financiers		4.602.554,11	9.243.483,66
9. Produits exceptionnels	XXII	3.703.321,46	31.113.947,17
11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE	VI	2.062.181,97	3.065.913,82
TOTAL DES PRODUITS		725.287.785,55	736.935.942,07

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Note I – Général

L'Entreprise des Postes et Télécommunications «la Maison Mère» est la Maison Mère du Groupe de l'Entreprise des Postes et Télécommunications («le Groupe»). La personnalité juridique de l'Entreprise en tant qu'établissement public autonome a été créée par la loi du 10 août 1992. Par cette loi, l'État concède à l'Entreprise l'exploitation de services réservés à l'État, tels que définis par les lois en vigueur à cette date.

Note II – Résumé des principales règles d'évaluation

Le Groupe présente ses comptes annuels consolidés en accord avec les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 11 juillet 1988 relative à l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés sont établis par conséquent conformément aux principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes d'évaluation et de présentation, de prudence et de non compensation.

Par dérogation au principe de permanence des méthodes, l'Entreprise a décidé de changer la comptabilisation des coûts relatifs à la supervision des travaux réalisés dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Ces coûts autrefois enregistrés en charges sont capitalisés depuis l'exercice 2011 (Note II.8).

En accord avec l'article 4 de la loi du 10 décembre 2010 relative à l'introduction des normes comptables internationales pour les entreprises, le Groupe a décidé d'appliquer pour la première fois les modifications apportées par cette loi au contenu et à la présentation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011, ainsi qu'aux principes comptables et règles d'évaluations afférents.

Certains reclassements ont été apportés aux chiffres comparatifs afin d'apporter une présentation adéquate. Ces reclassements n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice se terminant au 31 décembre 2011.

II.1. Présentation

Afin de donner une image fidèle du Groupe, les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Maison Mère ainsi que ses participations principales. Les participations dans des sociétés filiales et des sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, les sociétés sous influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

II.2. Base de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les comptes de l'Entreprise des Postes et Télécommunications ainsi que les comptes de ses filiales au 31 Décembre de chaque année.

Les filiales font parties du périmètre de consolidation à partir du moment où le contrôle est transféré au groupe. Les filiales sont déconsolidées à partir du moment où le contrôle cesse.

Lorsque le groupe détient directement ou indirectement un contrôle dans une filiale et que ce contrôle n'est pas exclusif, la valeur des intérêts non détenus par le groupe est comptabilisée dans les intérêts minoritaires.

Les sociétés filiales et les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif est d'application lorsque le groupe détient:

- La majorité des droits de votes des actionnaires d'une entreprise;
- Le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise et est en même temps actionnaire de cette entreprise;
- Des actions d'une entreprise et contrôle seule, en vertu d'un accord conclut avec d'autres actionnaires de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires de celle-ci.

Toutes les transactions intragroupes ont été éliminées.

Les sociétés sous influence notable, sont consolidées selon la méthode dite de mise en équivalence. Il est présumé qu'une entreprise exerce une influence sur une autre entreprise lorsqu'elle a 20% ou plus mais moins de 50% des droits de vote des actionnaires de cette société.

Lorsqu'une entreprise comprise dans la consolidation exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière d'une entreprise non comprise dans la consolidation dans laquelle elle détient une participation, cette participation est inscrite au bilan consolidé sous le poste particulier à intitulé correspondant (Participations - dont mise en équivalence).

II.3. Périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège 2012	Pourcentage de contrôle 2012	Pourcentage d'intérêt 2012	Pourcentage d'intérêt 2011	Méthode de consolidation 2012
Entreprise des Postes & Télécommunications	Luxembourg	Maison Mère			
P&T Immobilière Sàrl	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
P&T Ré S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
Luxgsm S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
e-Business & Resilience Centre S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
P&T Capital S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
P&T Consulting S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	CG
Netcore S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%	75,00%	CG
Victor Buck Services S.A.	Luxembourg	90,00%	90,00%	49,00%	CG
Editus Luxembourg S.A.	Luxembourg	89,92%	89,92%	51,00%	CG
Michel Greco S.A.	Luxembourg	60,00%	60,00%	60,00%	CG
Infomail S.A.	Luxembourg	55,00%	53,99%	50,10%	CG
Visual Online S.A.	Luxembourg	51,00%	51,00%	51,00%	CG
TNT Express Luxembourg S.A.	Luxembourg	50,00%	50,00%	50,00%	CME
Hotcity S.A.	Luxembourg	49,00%	49,00%	49,00%	CME
Luxembourg e-archiving S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%	34,00%	CME
Eltrona Interdiffusion S.A.	Luxembourg	34,00%	34,00%	34,00%	CME

Consolidation globale: CG

Consolidation par mise en équivalence: CME

II.4. Sociétés hors du périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège 2012	Pourcentage de contrôle 2012	Pourcentage d'intérêt 2012	Pourcentage d'intérêt 2011	Méthode de consolidation 2012
VBS Asia PTE Ltd ¹⁾	Singapore	100,00%	90,00%	49,00%	NC
SEQVOIA S.A. ¹⁾	Luxembourg	34,00%	30,60%	-	NC
Regify S.A.	Luxembourg	11,00%	11,00%	11,00%	NC
LU-CIX GIE	Luxembourg	8,33%	12,05%	12,50%	NC
Luxtrust S.A.	Luxembourg	8,20%	8,20%	8,20%	NC
Eurogiro A/S	Copenhagen, DK	4,32%	4,32%	4,32%	NC
Cetrel S.C.	Luxembourg	3,21%	3,21%	3,21%	NC
Eutelsat Communications S.A.	Paris, F	1,09%	1,09%	1,09%	NC
Coöperative Vereniging Inter- national Post Corporation U.A.	Bruxelles, B	1,00%	1,00%	1,00%	NC
Visalux S.C.	Luxembourg	0,10%	0,10%	0,10%	NC
Visa Europe Ltd	London, UK	0,02%	0,02%	0,02%	NC
Visa Inc	San Francisco, USA	0,02%	0,02%	0,02%	NC

1) Société non consolidée pour des raisons d'intérêts négligeables

Non consolidé: NC

II.5. Différence de première consolidation

Les différences de première consolidation correspondent à la différence entre le coût de la participation de la Maison Mère dans les filiales consolidées et la part dans l'actif net de ces sociétés à la date d'entrée dans le périmètre de la participation.

La différence de première consolidation, si elle est positive, est déduite des réserves consolidées à la date à laquelle la société à consolider est incluse pour la première fois dans les comptes consolidés.

La différence de première consolidation, si elle est négative, est portée au compte de profits et pertes lorsque cette différence correspond à la prévision, à la date d'acquisition, d'une évolution défavorable des résultats futurs de l'entreprise concernée ou à la prévision de charges qu'elle occasionnera et dans la mesure où cette prévision se réalise; ou dans la mesure où cette différence correspond à une plus-value réalisée.

II.6. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

II.7. Immobilisations incorporelles

- Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires et fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des droits de câble, des droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques, des logiciels informatiques ainsi que d'un fonds de commerce Internet.

Les droits de câble représentent la participation de la Maison Mère dans les coûts de construction et de mise en place des câbles internationaux terrestres et sous-marins.

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Droits de câble	5/10/ 12 ans
Droits dans des Groupements d'Intérêts Economiques	6 ans
Fonds de commerce Internet	5 ans
Logiciels informatiques	3/ 5 ans

- Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours sont enregistrées au coût d'acquisition ou au coût de revient réalisé des travaux en cours et comprennent les immobilisations incorporelles qui n'ont pas été mises en service ou achevées au courant de cet exercice.

II.8. Immobilisations corporelles

- Terrains

Les terrains bâtis et non bâtis acquis par l'État avant le 1^{er} janvier 1993 ont été apportés à la Maison Mère sur base des valeurs de marché. Les acquisitions effectuées par la Maison Mère après le 1^{er} janvier 1993 ou faites par les filiales du Groupe sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Les terrains ne sont pas amortis. Les droits de superficie sont évalués au prix d'acquisition et amortis sur la durée contractuelle de 50 ans.

- Constructions

Ce poste comprend les bâtiments et stations hertziennes ainsi que les installations et équipements fixes.

Les constructions de la Maison Mère effectuées avant le 1^{er} janvier 1993 ont été évaluées à leur valeur de remplacement telle que déterminée par un consortium d'architectes indépendants. Les acquisitions effectuées ultérieurement à cette date par la Maison Mère ou par les filiales du Groupe et les immeubles en construction sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition respectivement au coût de construction.

Les constructions sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Bâtiments-Gros œuvres	50 ans
Bâtiments-Halls industriels	25 ans
Stations hertziennes	10/ 15 ans
Bâtiments-Installations, techniques et sociales	7/ 10 ans
Sécurité bâtiments	7/ 10 ans

- Réseaux de télécommunications

Ce poste comprend les réseaux souterrains et aériens qui ont été portés à l'actif au coût de revient actualisé en ce qui concerne les investissements effectués avant le 1^{er} janvier 1993 dans le chef de la Maison Mère. Les acquisitions ultérieures à cette date sont portées à l'actif du bilan au prix d'acquisition ou au coût de revient sans tenir compte des frais de personnel propre impliqué dans les travaux.

Depuis l'exercice 2011, les frais de personnel propre impliqués dans les travaux de déploiement des réseaux de télécommunications qui étaient autrefois enregistrés en charges sont maintenant capitalisés dans le compte «Réseaux souterrains». En outre l'Entreprise réalise le déploiement de son réseau FTTH «Fibre To The Home» à travers la pose d'une infrastructure microtubes utilisable à plus long terme. Pour cette raison la durée d'amortissement a été augmentée de 20 à 40 ans, pour ces nouveaux investissements.

Les réseaux de télécommunications sont amortis linéairement sur les durées suivantes:

Réseaux souterrains	20/40 ans
Réseaux d'accès	10 ans

- Installations et équipements techniques

Les installations techniques et machines sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées suivantes:

Installations (transmission et commutation téléphoniques, stations hertziennes, LUXGSM, station terrienne, tri postal,...)	4/5/7/10 ans
Équipements (guichets postaux, cabines téléphoniques, postes téléphoniques, imprimerie, cantine, musée postal, Office des Timbres, instruments de mesure, machines & outillage divers,...)	3/5 ans

- Autres installations, outillage et mobilier

Les installations légères, les véhicules et le mobilier sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur les durées suivantes :

Matériel roulant : véhicules lourds	8 ans
Matériel roulant : véhicules légers	5 ans
Mobilier et machines de bureau	5 ans
Matériel informatique	3/4 ans

- Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

Ce poste est enregistré au coût d'acquisition ou au coût de revient estimé des travaux en cours. Ce poste comprend les immobilisations réalisées au courant de l'exercice, mais qui ne sont pas mises en service au courant de l'exercice ou qui ne sont pas achevées durant l'exercice.

II.9. Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont enregistrées au coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque les participations présentent une moins-value permanente. Les prêts accordés aux entreprises avec lesquelles la Maison Mère a un lien de participation sont repris à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque le remboursement est compromis.

II.10. Patrimoine culturel

Ce poste comprend les timbres retenus sur émission, la collection de timbres, les objets historiques du Musée des Postes et Télécommunications ainsi qu'une collection d'objets d'art divers.

La collection de timbres a été évaluée par des experts indépendants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1er janvier 1993. Cette valeur est maintenue au bilan jusqu'à ce qu'une correction de valeur soit nécessaire, suite à une moins-value durable constatée. Les acquisitions sont enregistrées au coût d'acquisition, sauf pour les nouveaux timbres retenus sur émissions qui sont eux repris avec une valeur nulle.

II.11. Stocks

Ce poste concerne principalement les stocks de la Division des Télécommunications, évalués au coût moyen pondéré, qui se composent de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations, soit à usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

En fin d'année, les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût (tel que défini ci-dessus) et de leur valeur probable de réalisation.

II.12. Créances

Les créances sont enregistrées à leur date de prestation du service facturé, à l'exception des décomptes du trafic international postal de la Maison Mère qui sont basés sur des estimations. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été enregistrées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

II.13. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont en principe évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés. Par ailleurs les valeurs mobilières comprennent une partie de l'excédent de trésorerie placé dans des obligations à revenu fixe. Ces obligations sont liquides et sont évaluées au prix d'acquisition, corrigé par l'amortissement de l'agio, respectivement la proratisation du disagio.

Pour toutes les valeurs mobilières, une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

II.14. Plus-value immunisées

Ce poste indique les plus-values immunisées en vertu de l'article 54 LIR. Les plus-values en attente de réemploi sont inscrites pour leur valeur initiale. Les plus-values réinvesties sont amorties selon le même principe et sur la même durée que l'actif auquel elles sont associées.

II.15. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de l'Entreprise, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente ou lors de la réalisation de la prestation de service.

II.16. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont calculées sur base d'estimations et comprennent des provisions pour litiges, une provision pour congés non pris, ainsi qu'une provision AGDL.

II.17. Dettes non subordonnées

Ce poste comprend les dettes (charges et investissements), les cautions reçues et les dettes résultant des transactions financières en cours (mandats) ainsi que les dettes en CCP envers l'État et envers les tiers. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale et leur durée résiduelle est inférieure à un an.

II.18. Conversion des comptes en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'Euro.

A la date de clôture du bilan, les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, exprimées dans une devise autre que l'Euro, sont converties au cours de change historique. Les avoirs en banques et avoirs en comptes de chèques postaux, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une devise autre que l'Euro, sont convertis au cours de change historique, à moins qu'il ne s'avère nécessaire d'effectuer des corrections de valeur pour pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en monnaies autres que l'Euro sont convertis en Euro au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Seuls sont comptabilisés dans les comptes de pertes et profits les gains et pertes de change réalisés et les pertes non réalisées.

Pour des fins de consolidation, les éléments d'actif et de passif envers les tiers pour les sociétés du Groupe qui reportent dans des devises autres que l'Euro sont convertis au taux de clôture. Le résultat et les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de clôture.

Note III – Frais d'établissement

Au 31 décembre 2012, les mouvements des frais d'établissement du groupe se présentent comme suit:

VALEUR BRUTE	TOTAL
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	80.615,89
Entrées en périmètre	0,00
Entrées au cours de l'exercice	0,00
Sorties au cours de l'exercice	(21.741,92)
Transferts de l'exercice	0,00
A LA FIN DE L'EXERCICE	58.873,97

CORRECTIONS DE VALEUR	
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(80.615,89)
Entrées en périmètre	0,00
Dotations de l'exercice	0,00
Reprises de l'exercice	21.741,92
Transferts de l'exercice	0,00
A la fin de l'exercice	(58.873,97)
VALEUR NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	0,00

Note IV – Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2012, les mouvements des immobilisations incorporelles du Groupe se présentent comme suit:

VALEUR BRUTE	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	Fonds de commerce à titre onéreux	Acomptes versés	TOTAL
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	42.783.683,84	1.395.514,11	6.930.340,40	51.109.538,35
Entrées en périmètre	2.365.967,00	395.371,69	33.623,64	2.794.962,33
Entrées au cours de l'exercice	5.662.917,98	46.000,00	9.103.788,94	14.812.706,92
Sorties au cours de l'exercice	(2.173.131,52)	0,00	0,00	(2.173.131,52)
Transferts de l'exercice	2.123.795,12	0,00	(2.123.795,12)	0,00
A LA FIN DE L'EXERCICE	50.763.232,42	1.836.885,80	13.943.957,86	66.544.076,08
CORRECTIONS DE VALEUR				
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(29.270.025,59)	(1.345.935,38)	0,00	(30.615.960,97)
Entrées en périmètre	(1.373.362,68)	(389.371,69)	0,00	(1.762.734,37)
Dotations de l'exercice	(7.449.406,64)	(59.212,10)	0,00	(7.508.618,74)
Reprises de l'exercice	973.131,52	0,00	0,00	973.131,52
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
A la fin de l'exercice	(37.119.663,39)	(1.794.519,17)	0,00	(38.914.182,56)
VALEUR NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	13.643.569,03	42.366,63	13.943.957,86	27.629.893,52

Note V – Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2012, les mouvements des immobilisations corporelles du Groupe se présentent comme suit:

VALEUR BRUTE	Terrains et constructions	Réseaux de, télécommunications	Installations techniques, machines, outillages	
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	607.465.317,78	648.074.172,65	570.933.581,72	
Entrées en périmètre	0,00	0,00	1.507.840,25	
Entrées au cours de l'exercice	9.596.324,14	32.344.562,09	27.582.897,73	
Sorties au cours de l'exercice	(978.936,39)	(4.004.468,73)	(8.583.512,24)	
Plus-values immunisées réinvesties	0,00	0,00	0,00	
Transferts de l'exercice	53.612.669,06	20.748.287,16	3.454.417,08	
AU TERME DE L'EXERCICE	669.695.374,59	697.162.553,17	594.895.224,54	
CORRECTIONS DE VALEUR				
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(189.622.215,11)	(442.425.334,25)	(482.725.057,51)	
Entrées en périmètre	0,00	0,00	(1.487.301,74)	
Dotations de l'exercice	(34.575.138,50)	(21.080.186,00)	(34.242.518,03)	
Reprises de l'exercice	99.731,58	4.004.468,73	8.146.598,03	
Transferts de l'exercice	0,00	0,00	0,00	
A LA FIN DE L'EXERCICE	(224.097.622,03)	(459.501.051,52)	(510.308.279,25)	
VALEUR NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	445.597.752,56	237.661.501,65	84.586.945,29	

Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL
51.476.663,52	1.502.209,50	91.373.982,86	1.970.825.928,03
1.797.740,41	0,00	120.000,00	3.425.580,66
7.110.399,65	117.542,67	67.094.219,09	143.845.945,37
(4.202.445,60)	0,00	0,00	(17.769.362,96)
0,00	0,00	0,00	0,00
13.684,15	1.103.952,12	(78.933.009,57)	0,00
56.196.042,13	2.723.704,29	79.655.192,38	2.100.328.091,10
(35.111.792,33)	(1.373.084,49)	0,00	(1.151.257.483,69)
(1.508.419,68)	0,00	0,00	(2.995.721,42)
(7.192.315,24)	(99.935,85)	0,00	(97.190.093,62)
3.930.945,70	0,00	0,00	16.181.744,04
0,00	0,00	0,00	0,00
(39.881.581,55)	(1.473.020,34)	0,00	(1.235.261.554,69)
16.314.460,58	1.250.683,95	79.655.192,38	865.066.536,41

Note VI – Immobilisations financières

Au 31 décembre 2012, les mouvements des participations de mises en équivalence du Groupe se présentent comme suit:

	2012	2011
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	16.798.169,20	15.248.988,00
Entrées au cours de l'exercice	0,00	307.964,89
Résultat de l'exercice	2.062.181,97	3.065.913,81
Dividendes de l'exercice	(2.947.010,00)	(1.824.697,50)
Sorties au cours de l'exercice	(4.308.225,92)	0,00
A LA FIN DE L'EXERCICE	11.605.115,25	16.798.169,20

Les principales participations non consolidées sont les suivantes:

Nom de la société	Devise	Pourcentage de détention	Capitaux propres (en devise)	Résultat de la période (en devise)	Valeur nette des titres de participation (Euro)
Regify S.A. ²⁾	EUR	11,00%	2.044.909,85	(17.090,15)	1.000.000
LU-CIX GIE ²⁾	EUR	8,33%	74.676,74	(8.774,69)	20.000
Luxtrust S.A. ²⁾	EUR	8,20%	(4.204.026,95)	(3.834.927,79)	434.011
Eurogiro A/S ²⁾	DKK	4,32%	25.382.262,00	7.086.154,00	40.194
Cetrel S.A. ²⁾	EUR	3,21%	40.462.756,81	4.240.507,85	151.500
Eutelsat Communications S.A. ¹⁾ (Anciennement Satbirds SAS)	KEUR	1,09%	1.722.207,00	917.290,00	0
Coöperative Vereniging International Post Corporation U.A. ²⁾	EUR	1,00%	11.648.240,00	746.391,00	3.486
Visalux S.C. ²⁾	EUR	0,10%	4.102.688,02	178.735,82	20.250
Visa Europe Ltd ³⁾	EUR	0,02%	979.718.000,00	169.590.000,00	10
Visa Inc ³⁾	USD	0,02%	27.630.000.000,00	2.144.000.000,00	0
TOTAL					1.669.451

1) Comptes annuels au 30.06.2012

2) Comptes annuels au 31.12.2011

3) Comptes annuels au 30.09.2012

Note VII – Stocks

Au 31 décembre 2012, le stock se décompose comme suit:

	2012	2011
Matières premières et consommables	17.297.663,46	15.115.818,98
Produits en cours de fabrication	1.824.117,50	0,00
Produits finis et marchandises	8.822.648,82	7.137.936,60
Acomptes versés	60.466,48	338.431,69
VALEUR NETTE TOTALE DU STOCK	28.004.896,26	22.592.187,27

Le stock de matières premières et consommables se compose essentiellement de câbles et d'équipements électroniques destinés soit à être intégrés dans les immobilisations de la Maison Mère, soit à l'usage d'entretien et de réparation, ainsi que de matières consommables, de fournitures et de marchandises destinées à être vendues.

Note VIII – Créances

Les créances comprennent principalement des créances résultant du dépôt CCP auprès de l'État, dépôt non rémunéré effectué en vertu de l'art. 31 de la loi du 15 décembre 2000, modifiant la loi du 10 août 1992 et en vertu de la convention du 23 février 2001 entre la Maison Mère et l'État du Grand-Duché du Luxembourg, ainsi que dans une moindre mesure notamment des créances résultant de ventes et de prestations de services.

Au 31 décembre 2012, les créances se décomposent comme suit:

	2012	2011
Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'État	755.238.080,26	637.750.479,39
Créances résultant de ventes et prestations de services	159.738.000,95	119.913.657,99
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	105.530,44	1.716.491,13
Autres créances	45.728.235,58	59.518.550,27
MONTANT NET TOTAL DES CRÉANCES	960.809.847,23	818.899.178,78

Note IX – Valeurs mobilières

Cette rubrique indique l'ensemble des portefeuilles d'actifs financiers dont la gestion a été confiée à plusieurs banques de la place, ainsi que des valeurs mobilières à revenu fixe.

Note X – Avoirs en banques

Les avoirs en banques comprennent principalement le réinvestissement des avoirs de tiers placés auprès des CCP (Note XVI). Les placements se font principalement auprès de banques luxembourgeoises et allemandes.

Note XI – Capital souscrit

L'État détient la totalité du capital de la Maison Mère. Dans l'intérêt de la réalisation de la mission de la Maison Mère, l'État a fait des apports en nature et en numéraire. Au 31 décembre 2012, le capital de la Maison Mère se chiffre à EUR 631,85 millions.

Note XII – Réserves consolidées

Les réserves consolidées sont composées des éléments suivants:

	2012	2011
Fonds de réserve de la Maison Mère	802.795.111,29	719.342.741,17
Différence de première consolidation positive	(140.852.321,55)	(96.614.888,69)
Différence de première consolidation négative	4.389.357,59	4.389.357,59
Autres réserves	27.425.211,49	25.026.444,86
TOTAL	693.757.358,82	652.143.654,93

Le fonds de réserve de la Maison Mère est constitué d'un fonds de réserve pour investissements, destiné à contribuer au financement des investissements de la Maison Mère et constitué en prélevant sur le bénéfice disponible de la Maison Mère (bénéfice net de l'exercice, diminué du report à nouveau négatif éventuel du ou des exercices précédents et des surtaxes perçues pendant l'exercice pour le compte de l'État) une somme pour la formation de ce fonds de réserve, d'une réserve fixe en relation avec l'activité PSF, d'une réserve spéciale impôt sur la fortune, ainsi que d'une réserve libre.

Le montant de la dotation obligatoire du fonds de réserve pour investissements, dans la mesure où le permet le résultat de l'exercice, doit être déterminé annuellement de façon à ce que la somme de la dotation à la réserve et des dotations aux amortissements de l'exercice de la clôture ne puisse être inférieure aux deux tiers du budget d'investissement de l'exercice suivant. Pour le résultat de l'exercice 2011, un tel prélèvement sur le résultat s'impose, étant donné que la charge des amortissements en 2011 (EUR 90,6 mio) ne dépasse pas les deux tiers du budget d'investissement 2012 (EUR 204,0 mio).

Au 31 décembre 2012, les fonds de réserve de la Maison Mère comportent:

	2012	2011
Fonds de réserve pour investissements	226.699.976,09	181.264.359,52
Réserve fixe PSF	6.200.000,00	6.200.000,00
Réserve spéciale IF	117.280.100,00	112.454.500,00
Réserves libres	452.615.035,20	419.423.881,65
TOTAL	802.795.111,29	719.342.741,17

Du fait de son activité PSF, l'EPT a dû constituer une réserve obligatoire.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE 2011	en EURO
Fonds de réserve pour investissements	45.435.616,57
Constitution réserve pour l'impôt sur la fortune 2011	26.005.000,00
Réserve libre	12.011.753,55
Dividendes versés à l'État	30.000.000,00
TOTAL	113.452.370,12

L'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune en accord avec la législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (poste «Réserve pour l'impôt sur la fortune») un montant correspondant à cinq fois le montant d'impôt sur la fortune réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'impôt sur la fortune. En 2012, l'Entreprise a libéré EUR 21.179.400,00 de la réserve impôt sur la fortune 2006 et a constitué à partir des réserves libres une réserve impôt sur la fortune pour l'année 2011 à hauteur de EUR 26.005.000,00.

Note XIII – Plus-values immunisées

En vertu de l'article 54 LIR, certaines plus-values réalisées en 2005 sur des ventes d'actifs ont été immunisées pour une somme de EUR 40.576.144,08, dont un montant de EUR 4.544.584,92 a été investi dans un terrain de l'actif immobilisé, de même qu'un montant de EUR 22.791.709,95 en participations financières. Au cours de l'exercice 2006, le solde restant de EUR 13.239.849,21 des plus-values réalisées en 2005 a été réinvesti en participations financières, acté par l'inscription d'un poste de passif égal à la plus-value transférée ainsi.

Elles se détaillent comme suite:

Valeur d'acquisition	Plus-values immunisées à réinvestir	Plus-values immunisées réinvesties en participations financières	Plus-values immunisées réinvesties en terrains
Au début de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92
Entrées au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Réinvestissement de la Plus-Values	0,00	0,00	0,00
Valeur brute/nette à la fin de l'exercice	0,00	36.031.559,16	4.544.584,92

Note XIV – Autres provisions

Dans le cadre de ses activités courantes, la Maison Mère et ses filiales sont impliquées dans un certain nombre de litiges et procédures légales, arbitrales et administratives. Dans le contexte des litiges, une provision est seulement constituée lorsque le litige est certain ou probable et que le montant peut être estimé avec une certaine précision.

La Maison Mère est membre de l'association sans but lucratif «Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg» (AGDL). Au 31 décembre 2012, l'Entreprise a constitué plusieurs tranches de la provision régulière en relation avec ce système de garantie mutuelle des dépôts et d'indemnisation des déposants, qui est indépendante de sinistres individuels de membres de l'AGDL.

En outre, l'Entreprise fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter dans des sanctions éventuelles.

L'issue de ces procédures ne pouvant être anticipée, le Conseil d'Administration n'est pas en mesure de considérer la constitution d'une provision. De ce fait, aucune provision au titre du passif éventuel pouvant résulter de ces procédures n'a été constituée dans les comptes annuels.

Par ailleurs, les autres provisions comprennent une provision pour congés non pris en fin d'année.

Note XV – Dettes non subordonnées

Les dettes non subordonnées se décomposent comme suit :

	2012	2011
Dettes envers les établissements de crédit	1.468.218,46	327.870,17
Dettes sur achats et prestations de services	125.627.208,18	111.160.223,99
Dettes envers les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	158.549,45	1.776.945,10
Dettes fiscales	13.015.853,64	6.548.519,24
Dettes sociales	5.160.935,87	4.999.997,10
Autres dettes	11.917.348,24	11.355.315,35
Dettes en CCP	1.777.803.131,65	1.556.482.715,97
TOTAL	1.935.151.245,49	1.692.651.586,92

La Maison Mère ainsi que les sociétés filiales du Groupe sont soumises à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont entériné ou quasi entériné à la date de clôture. Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. En 2012, le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôts différés.

La Maison Mère bénéficie d'un allègement fiscal suivant l'art. 167, alinéa 1 (5), de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. Cet allègement fiscal se rapporte aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à la Maison Mère. Ces sommes sont arrêtées chaque année par le Gouvernement en conseil mais ne seront prises en compte qu'au moment de la notification.

Depuis le 1er janvier 2002, l'Entreprise a réduit la charge de l'impôt sur la fortune (IF) en accord avec la nouvelle législation fiscale. Afin de se conformer à la législation, l'Entreprise a décidé d'affecter en réserves indisponibles (Réserve pour l'impôt sur la fortune), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

En 2012, la Maison Mère a élargi son périmètre d'intégration fiscale en y intégrant sa filiale Luxgsm S.A. et P&T Capital S.A.

Les bonifications d'impôts pour investissements de EUR 18,2 mio et le report de EUR 7,7 mio de 2011, ainsi que l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise de EUR 14,6 mio, imputées sur la quote d'impôts, ont résorbé intégralement le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités dû. Un crédit de bonification de EUR 22,2 mio est reporté sur les exercices futurs.

Au 31 décembre 2012, les provisions pour impôts (IRC et ICC) ont été considérées comme dettes fiscales et ont été classées ainsi sous cette rubrique.

Les dettes en CCP de la Maison Mère sont composées d'une part de la dette envers l'État pour un montant de EUR 833,91 mio et, d'autre part, de la dette envers les clients tiers pour un montant de EUR 939,66 mio.

Note XVI – Personnel

Au courant de l'exercice 2012, le Groupe a employé 3.923 personnes en moyenne, réparties de la manière suivante:

	2012	2011
Salariés	2.110	1.821
Fonctionnaires et assimilés	1.785	1.831
Cadres	28	24
TOTAL	3.923	3.676

Au 31 décembre 2012, le poste des frais de personnel se décompose comme suit :

	2012	2011
Salaires	222.933.780,33	206.540.225,60
Charges sociales	28.200.784,88	26.555.159,97
Pensions complémentaires	361.550,86	219.859,29
	251.496.116,07	233.315.244,86

Note XVII – Compte de régularisation

1) Comptes de régularisation (actif)

Cette rubrique indique les charges payées d'avance ainsi que les rémunérations payées d'avance.

2) Comptes de régularisation (passif)

Cette rubrique indique les produits perçus d'avance, dont notamment les factures émises avant le 31 décembre pour prestations satellitaires à fournir en 2012.

Note XVIII – Impôts sur le résultat

La Maison Mère et ses filiales sont soumises à l'impôt sur le revenu des collectivités, à l'impôt sur la fortune, à l'impôt foncier ainsi qu'à l'impôt commercial communal.

Le poste "Impôts sur le résultat" se décompose de la façon suivante:

	2012 (EUR)	2011 (EUR)
Impôt sur le revenu des collectivités pour l'exercice courant	3.270.890,76	2.980.414,30
Impôt commercial communal pour l'exercice courant	2.578.348,94	4.828.396,87
Régularisation d'impôt sur le résultat des exercices antérieurs	(600.620,93)	65.069,24
Retenue à la source pour impôts étrangers	359.994,54	242.564,33
TOTAL	5.608.613,31	8.116.444,74

Un crédit de bonification d'impôts de EUR 22,2 mio est reporté sur les exercices futurs. Le Groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés au titre de ces bonifications.

Note XIX – Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de surveillance s'élève à EUR 1.105.636,48.

La Maison Mère n'a pas accordé de crédits ou avances aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Les honoraires (hors TVA) concernant les prestations délivrées durant l'exercice à la Maison Mère et ses filiales par Ernst & Young S.A. se présentent comme suite:

	31.12.2012 (EUR)	31.12.2011 (EUR)
Contrôle légal des comptes annuels et consolidés	140.157,75	136.900,00
Autres services d'assurance	88.000,00	92.000,00
Service de conseil fiscal	0,00	0,00
TOTAL	228.157,75	228.900,00

Note XX – Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles proviennent essentiellement des corrections de valeur exceptionnelles sur les immobilisations corporelles et incorporelles cédées ou mises au rebus, des corrections de valeurs sur créances irrécouvrables et d'une régularisation d'impôts sur exercices antérieurs. En 2012 une correction de valeur exceptionnelle a été également appliquée sur certains équipements et installation.

Note XXI – Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires entre produits et territoires se présente comme suit au 31 décembre 2012 en millions d'EUR:

EN MILLION D'EUR	Recettes nationales	Recettes internationales	TOTAUX
Services de télécommunications	472,01	19,98	491,99
Services postaux	126,57	15,31	141,88
Services financiers postaux	22,87	1,04	23,91
Autres	20,37	0,00	20,37
TOTAL	641,82	36,33	678,15

Les recettes nationales sont perçues sur les clients au Luxembourg, y compris les recettes du trafic vers l'étranger. Les recettes internationales sont perçues sur les opérateurs étrangers.

Note XXII – Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont générés principalement par des indemnités perçues en dédommagement de dégâts causés aux réseaux de la Maison Mère par des tiers et par des articles vendus par les bureaux postaux ainsi que par la vente d'immeubles, de matériel et d'équipements divers de la Maison Mère, de la régularisation de cartes prépayées expirées ainsi que dans une moindre mesure au remboursement AGDL dans le contexte du sursis de paiement de plusieurs banques islandaises de la place. L'augmentation du poste en 2011 s'explique notamment par un montant de EUR 28,1 mio qui a été comptabilisé comme reprise de provisions fiscales constituées dans une approche de prudence en attendant l'approbation par l'État de l'allégement fiscal des années 2008, 2009 et 2010 se rapportant aux sommes correspondant à l'incidence financière des missions spéciales imposées à l'Entreprise pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Note XXIII – Engagements

Pour les opérations de leasing financier un montant de EUR 7,88 mio a été engagé. Quant aux baux de locaux le Groupe s'est engagé pour un montant de EUR 6,40 mio, couvrant la durée restante des baux.

Par ailleurs ont été signées des garanties bancaires pour un montant total de EUR 0,39 mio et des garanties locatives pour un montant total de EUR 0,31 mio.

D'autre part, le Groupe EPT a passé des commandes non encore réalisées au 31 décembre 2012 pour un montant résiduel de EUR 86,60 mio pour des acquisitions de biens immobilisés, ainsi que pour des achats de matériel et prestations de services. En outre des lettres d'engagement fermes pour l'achat de certificats d'investissements audiovisuels (CIAV) ont été signé au 31 décembre 2012 pour un montant nominal global de EUR 13,9 mio.

Dans le cadre de l'exécution de différents projets, le Groupe s'est porté garant pour la bonne fin de ceux-ci et ceci pour un montant de EUR 1,35 mio.

Dans le cadre de sa stratégie nationale pour les réseaux à ultra-haut débit, le Gouvernement a fixé des objectifs quantitatifs et qualitatifs très ambitieux en termes de pénétration nationale des réseaux ultra-haut débits d'ici 2020 et l'Entreprise s'est engagée à accélérer la modernisation de son réseau pour se conformer à ce plan. Le Gouvernement a en effet confié un rôle de leader à l'EPT dans la réalisation de ces objectifs :

«Sans négliger le rôle des opérateurs alternatifs dont les investissements projetés à court et moyen terme ne sont pas communiqués, l'EPT est donc appelée à être une force motrice de tout premier ordre pour l'atteinte des objectifs «ultra-haut» débit du gouvernement». Stratégie nationale pour les réseaux à ultra-haut débit, page 7.

La réalisation de ces objectifs rend nécessaire le déploiement d'un nouveau réseau d'accès fibre optique qui est fortement consommateur en capital. Sans ces objectifs ambitieux du Gouvernement, l'EPT aurait étalé plus dans le temps ses investissements pour bénéficier de possibilités accrues de coordination des travaux de génie civil avec les autres opérateurs d'infrastructures et ainsi réduire le coût de revient du nouveau réseau optique. L'EPT aurait ainsi continué à recourir plus longtemps à son réseau d'accès existant.

Finalement un certain nombre de missions spéciales postales (affranchissements à tarif réduit, distribution des quotidiens et des périodiques, etc.) sont imposées à l'Entreprise sur base de l'article 4 (1) de la loi du 10 août 1992 portant création de l'Entreprise des Postes et Télécommunications dont l'incidence financière doit annuellement être approuvée par le Conseil de Gouvernement

Note XXIV – Risques généraux

L'Entreprise, dans le cadre de ses activités d'exploitation de réseaux mobiles et fixes est exposée à certains risques légaux ou réglementaires;

- Tout comme les autres opérateurs mobiles elle est confrontée à la procédure des demandes d'autorisations commodo/incommodo ainsi qu'à des contentieux à la mise en service et l'exploitation de stations radio émettrices GSM et UMTS. Dans l'état actuel de la législation et de la jurisprudence, il est impossible de quantifier les risques futurs en relation avec cette activité de sorte qu'il subsiste une incertitude qui ne peut pas être levée ni résolue au niveau des comptes annuels.
- Dans le cadre de ses activités de télécommunications et postales, l'Entreprise se trouve en situation d'opérateur dominant pour certaines activités et fait face à certaines procédures d'investigation de la part des autorités de régulation sectorielles et de la concurrence qui pourraient résulter en des décisions économiquement défavorables ou éventuellement en des sanctions à l'encontre de l'Entreprise.

Note XXV – Parties liées

Les transactions avec les parties liées non incluses dans la consolidation sont faites à des conditions normales de marché.

Note XXVI – Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur les comptes annuels.

